

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

À LA DIRECTION DES ÉTUDES

Chargé(e) de projet (8 mois avec possibilité de prolongation)

Concours P-2013-2014-04

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou de conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi collabore à la réalisation du plan stratégique du Collège. Elle participe à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du plan de réussite dans le respect des orientations et politiques du Collège.

Elle participe aux travaux des comités de programmes. À ce titre, elle est appelée à participer à l'élaboration, l'implantation, la coordination, le développement, l'évaluation, la révision et le suivi des évaluations de programmes d'enseignement.

Elle propose et voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement, dans les domaines de sa compétence, particulièrement les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Elle fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage celui-ci dans un processus continu d'évaluation.

Elle a un rôle de support et d'animation pédagogiques auprès du personnel enseignant. À cet égard, elle fait de la recherche pédagogique.

Elle informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, conseille celui-ci relativement aux différentes étapes de l'élaboration des projets de recherche et assure le suivi de ces projets.

Elle participe à l'implantation des technologies de l'information et de la communication appliquée à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle collabore au développement d'applications pédagogiques et conseille le personnel enseignant et la direction du Collège dans ce domaine. Elle planifie et organise la formation à cet effet.

Elle conseille le personnel cadre, enseignant et les autres personnes intervenantes sur des questions relatives aux besoins et aux programmes de perfectionnement, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle participe à l'organisation pédagogique et la coordination des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites industrielles et soutien le personnel enseignant concerné. Elle peut être appelée à informer et conseiller les employeurs.

Elle collabore avec les diverses instances collégiales ainsi qu'avec les instances régionales, nationales et internationales et les organismes publics et privés pour la réalisation de projets.

Elle peut être appelée à conseiller le personnel enseignant en docimologie et taxonomie des objectifs pédagogiques.

Elle peut être appelée à participer à des équipes multidisciplinaires de travail.

Elle peut être impliquée dans la coordination, la conception et le développement et la réalisation d'activités, de programmes et de projets à caractère international.

Elle peut être impliquée dans la coordination, la conception et le développement de projets de cours médiatisés inhérents à la formation à distance.

Elle peut être appelée à conseiller sur la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes, des techniques et du matériel didactique.

Elle peut être appelée à conseiller en particulier sur l'achat d'équipement, de matériel didactique et sur l'aménagement des locaux.

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Concours P-2013-2014-04 (suite)

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation.

Exigences particulières

La personne devra posséder les qualifications suivantes :

- Formation et/ou connaissances en pédagogie appliquée dans une approche par compétence ;
- Expérience en animation pédagogique départementale ;
- Connaissance des devis ministériels et des politiques institutionnelles ;
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la fonction.
- Expérience comme conseillère ou conseiller pédagogique dans un collège serait un atout.

Note : La réussite d'une épreuve de français sera requise ainsi qu'un test informatique.

Date d'entrée en fonction :	Novembre 2013
Horaire de travail :	35 heures par semaine
Traitement annuel :	Entre 39 062 \$ et 74 057 \$
Service :	Direction des études
Supérieur immédiat :	Normand Poniewiera, directeur des études

**Faites parvenir votre candidature en précisant le numéro du concours,
avant 16 h, le mercredi 23 octobre 2013.**

Par la poste

M^{me} Marie-Ève Gravel, directrice
Service aux ressources humaines
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique

rhu@calma.qc.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.